



SE-UNSA MARNE
Maison des syndicats
15 bd de la paix
BP149 51055 REIMS cedex
Rez de chaussée avant l'ascenseur
03 26 88 25 53
51@se-uns-a.org
<http://sections.se-uns-a.org/51/>



SE-UNSA Marne – 3 février 2011

Merci d'afficher le flash (utilisez le format .pdf joint) ou de le transférer à vos collègues

1/ Compte rendu de la CAPD

(+ EVS, entretiens de carrière, évaluations CP...)

2/ Formation des enseignants : l'UNSA Education force de proposition

3/ Le SE-UNSA et 24 partenaires agissent pour l'Ecole

4/ Fiche pratique PIM

5/ Le Cumul d'activité

6/ Billet d'humeur : un Plan sciences bien « planplan » !

7/ Ressources ASH

8/ Après la classe ?

1/ Compte rendu de la CAPD

Le SE-UNSA lit une **déclaration** (en pièce jointe sur le site) dans laquelle nous demandons l'avancement des opérations du mouvement pour que les collègues puissent prendre contact avec les écoles.

Permutations : 4 demandes tardives sont ajoutées. Certains barèmes seront révisés suivant les pièces justificatives arrivées ces derniers jours. Aucune demande de bonification des 500 points pour raisons médicales. La diffusion des résultats est prévue le 14 mars. Le SE-UNSA prévient les collègues dont il suit les dossiers.

Choix des stagiaires CAPA-SH : Les priorités annoncées par l'IA sont sur les options A, F et D.

Accord est donné pour 1 départ en A, les 5 candidats en D et les 5 candidats en F. Une candidature en E n'est pas retenue par l'IA. Nous demandons des explications, car à l'heure des suppressions massives de postes, ce n'est pas donner une information rassurante à nos collègues. L'IA indique que la formation E est académique et qu'il n'est pas sûr quelle se tienne.

A noter que 10 postes E restent vacants. Nous obtenons que la collègue soit placée sur liste d'attente.

Formation de Psychologues. Aucun candidat n'est retenu. Ce n'est pas une priorité pour l'IA.

Les besoins sont criants dans les écoles et les demandes d'entretien avec les psychologues scolaires sont souvent repoussés. Le maillage de notre département fortement rural n'est pas assuré.

Les budgets ne sont pas connus et nous dénonçons cette incohérence, à devoir choisir un nombre de candidats sans avoir connaissance de tous les éléments.

Liste aptitude directeurs d'école : 6 avis défavorables. Nous en avons demandé les motivations.

Les collègues concernés peuvent nous joindre pour connaître leur situation > mail au 51@se-uns-a.org

Mouvement :

- Brigades en carte scolaire : la priorité est donnée sur un poste de même nature. Mais les ZIL ne sont plus considérés comme postes de même nature. Nous avons attiré l'attention sur les postes de BD ASH qui sont très particuliers et qui à notre avis ne peuvent être considérés comme des postes de même nature.
- PFS : pas de possibilité de donner des points supplémentaires : trop de difficultés à mettre en œuvre de façon équitable.
- Candidat libre CAPASH : en cas de nomination à titre pro, possibilité de conserver le poste à titre définitif après obtention du diplôme.
- Volontariat dans les écoles touchées par une mesure de carte scolaire (proposé par le SE-UNSA) : pas retenu

Questions diverses CAPD :

Le SE-UNSA a demandé des informations sur les points suivants :

- **demande d'avis médical** par le médecin de prévention. Les collègues ont du mal à connaître le suivi de leur dossier et les préconisations du médecin de prévention à leur égard. Nous demandons à ce qu'ils en soient aussi destinataires. Il leur est difficile de savoir où en est le traitement de leur dossier. L'IA remontera notre demande au Rectorat.
- **Evaluations CP** : sont-elles obligatoires ? Nous tenons à ce que la remontée des résultats soit **anonymée**. M.Adnot

indique que tous les enseignants de CP devraient s'en emparer car il s'agit d'outils intéressants. M.Adnot convient qu'il est facile d'anonymiser la liste des enfants pour la remontée aux circonscriptions. Remontée aux circonscriptions, pourquoi ? M.Maréchal précise que cela permet de bâtir les besoins de formation, le travail avec le Rased. Mme Flo'ch précise qu'il existe aussi des évaluations GS sur Eduscol, évaluations sous utilisées.

Apparemment donc, ces évaluations CP ne sont pas obligatoires ...le SE-UNSA donne comme consigne aux collègues qui les utiliseront de ne remonter que des résultats anonymés. Pour ne pas alourdir la charge de travail, il convient d'utiliser ces documents comme aide à l'élève et ne pas les doubler avec d'autres évaluations.

- **EVS** : Le SE-UNSA demande un bilan complet de la situation : combien d'écoles ont encore un EVS, jusque quand ?, liste des personnes pour le suivi syndical. Le SE-UNSA rappelle que le ministère a signé un engagement de pourvoir en aide administrative toutes les écoles le demandant. Le ministère a fait le choix d'utiliser des contrats aidés à cette fin, et le problème est donc récurrent.

L'IA indique que toutes les personnes en contrat aidé qui disposent de droits se voient proposer le basculement sur des contrats AVS handicap et qu'il est difficile de chiffrer, car la situation d'emploi évolue sans cesse.

Le bilan chiffré est une donnée indispensable à l'action syndicale. Le SE-UNSA le demande depuis plusieurs mois.

- **Entretiens de carrière** : (voir flash infos du 27/01/11)

Le SE-UNSA a eu une audience nationale avec la DGRH à ce sujet. Tous les enseignants à 2 ans et 20 ans de carrière vont se voir proposer un entretien professionnel. Une expérimentation est mise en place jusqu'en mars, dans 4 circonscriptions de l'académie. Le SE-UNSA demande à l'IA de quelle circonscription il s'agit pour la Marne et lui indique ses revendications : Il ne faut pas voir de confusions avec l'entretien d'évaluation-notation, il ne s'agit là que d'un entretien professionnel sur les projets et demandes des agents. Il est hors de question que les CPC et directeurs se voient confiés la conduite de ces entretiens, comme le laissait à penser une note ministérielle. Pour le SE-UNSA ces entretiens ne doivent se faire que sur la base du volontariat, avec un délai de prévenance raisonnable des collègues. Nous demandons aussi à être informés des résultats de l'expérimentation.

L'IA indique que oui, il va falloir mettre en place très rapidement cette expérimentation, car les délais sont courts et qu'il s'agit de la circonscription « CHALONS Nord ». Elle convient qu'il ne s'agit pas d'une évaluation notation ; cet entretien sera mené par les IEN.

Le SE-UNSA restera vigilant sur ce dossier. Si vous êtes concerné, tenez nous au courant > 51@se-unsa.org

- Autres : Les étudiants Masters 2 pourront tous faire un stage en responsabilité dans une classe qu'ils soient admissibles ou non. Pour les non-admissibles, ils seront accueillis en observation puis responsabilité chez les PEMF.



2/ Formation des enseignants : l'UNSA Education force de proposition

Après la destruction du système de formation, il s'agit maintenant de **reconstruire** ! L'UNSA Education et l'ensemble de ses syndicats ont élaboré un ensemble de propositions concrètes en ce sens :

Le dossier complet est en téléchargement [ici](http://unsa-education-marne.over-blog.org/article-reconstruire-une-authentique-formation-professionnelle-des-enseignants-66380774.html) > <http://unsa-education-marne.over-blog.org/article-reconstruire-une-authentique-formation-professionnelle-des-enseignants-66380774.html>

3/ Le SE-UNSA et 24 partenaires agissent pour l'Ecole



Certains collègues nous ont interpellés pour s'étonner de ne pas voir le SE-UNSA dans la grève du 10 février. Cela mérite bien quelques explications. Tout d'abord, il convient de remarquer que cette action a été décidée par la seule FSU et va bien au-delà des seules suppressions de postes. C'est une nouvelle grève fourre-tout dont le but est de « surfer » sur le mécontentement ambiant dans l'Education nationale.

Il est d'ailleurs assez cocasse, de remarquer que même SUD Education se pose des questions sur l'opportunité de cette grève du 10 février et a adressé une lettre ouverte à la FSU

><http://www.sudeducation.org/Lettre-ouverte-de-SUD-EDUCATION-a.html>

Est-ce à dire qu'il ne faut rien faire ? Non bien sûr, mais certainement pas entraîner les collègues dans une grève (et donc une perte de salaire !) pour une nouvelle « journée d'action-témoignage ». L'exercice a ses limites, surtout après le long conflit sur les retraites...

Le SE-UNSA et l'UNSA-Education ont toujours préféré l'action à l'agitation électorale. Et nous n'avons pas attendu le 10 février pour agir...

Dès septembre/octobre 2010, nous avons lancé une action budget (pétition électronique) et nous sommes intervenus avec l'UNSA Education auprès des ministres de l'Education nationale et du Budget... car c'est à cette période que sont décidées les fermetures de postes à la rentrée suivante.

Le SE-UNSA et l'UNSA Education ont fait le choix avec le collectif "l'Education est notre avenir" regroupant l'ensemble de la communauté éducative de construire dans le temps les conditions d'une action plus vigoureuse, de protestation.

L'action du samedi 22 janvier, rassemblant les enseignants, les parents et les partenaires de l'éducation, en a été le point de départ. Aussi, notez d'ores et déjà que **le samedi 19 mars**, avant les élections cantonales, des manifestations seront organisées dans les académies par le collectif "l'Education est notre avenir".

Le SE-UNSA avec d'autres, a souligné l'importance que cette action ait lieu au niveau académique (Cf. les 13 fiches des recteurs, la garantie d'un nombre plus important de manifestants sur un niveau de proximité.....). Il a aussi rappelé la nécessité de réussir cette mobilisation au niveau local, la veille des élections cantonales et exprimé l'importance de garder une perspective d'action supplémentaire pour la fin de l'année scolaire ou la rentrée prochaine.



Entre temps, le SE-UNSA et l'UNSA-Education continueront d'agir à tous les niveaux pour faire entendre notre opposition à cette politique de casse du service public d'éducation. (Cf action du SNPDEN-UNSA – les chefs d'établissements voir la photo) **Au SE-UNSA, nous pensons que l'union syndicale fait la force !**

Samedi 19 mars : Texte d'appel du Collectif

<http://www.se-unsa.org/spip.php?article2930>

4/ Fiche pratique PIM

Toutes les prestations inter-ministérielles mises à jour > [http://sections.se-unsa.org/51/IMG/pdf/Prestations Interministerielles janvier 2011.pdf](http://sections.se-unsa.org/51/IMG/pdf/Prestations_Interministerielles_janvier_2011.pdf)

5/ Le Cumul d'activité

Ce qui a été modifié :

- Malgré un changement rédactionnel, l'agent peut toujours exercer plusieurs activités accessoires. Comme dans le précédent décret, ces activités ne doivent pas nuire au fonctionnement normal du service. Ainsi précise-t-il clairement que « l'activité accessoire ne peut être exercée qu'en dehors des heures de service de l'intéressé ».
- Des activités nouvelles sont ajoutées, d'autres annulées. L'exercice d'une activité agricole n'est plus restrictif : l'agent peut exercer des fonctions de gérant au sens large, que ce soit autant pour la gestion de son patrimoine en propre que du patrimoine d'une tierce personne.
- Les pouvoirs des commissions de déontologie sont modifiés.
- Le cumul d'activités est porté à une durée maximale de deux ans au lieu d'un auparavant.
- Pour les agents non titulaires, ils doivent informer l'ensemble des administrations et services dont ils dépendent.

Pour les détails, contactez-nous > 51@se-unsa.org

6/ Billet d'humeur : un Plan sciences bien « planplan » !

Notre cher ministre de l'Education nationale ferait bien de se renseigner avant de parler notamment quand il présente son fameux « plan sciences ». Se contenter d'enfoncer des portes ouvertes n'a jamais été de nature à constituer l'ossature d'une politique ambitieuse pour l'Education nationale.

Entre les mesures figurant déjà dans les programmes officiels (comme l'apprentissage des tables de multiplication et la pratique du calcul mental à l'école élémentaire...) ou celles qui nécessiteraient plus de moyens alors même qu'il s'évertue à les diminuer d'année en année, ce fameux « plan sciences » n'est en fait qu'une simple opération de communication.

Pendant ce temps on ne parle pas des vrais problèmes de l'Education nationale ! Et pourtant, ce n'est pas ce qui manque...

Jean-Michel Alavoine

7/ Ressources ASH :

Avez-vous déjà jeté un œil sur ce site consacré aux « DYS » ? > <http://dysmoi.over-blog.com/>

8/ Après la classe ? une rubrique culture sur le site national > <http://www.se-unsa.org/spip.php?rubrique=590>

Le SE-UNSA, un syndicat branché ! retrouvez-nous sur facebook > il suffit de chercher à **Se Unsa Marne Reims**



Enseignants de l'Unsa

Un syndicat de la maternelle au lycée

AED/AVS

Agrégés

ASH

Certifiés

COP

CPE

EPS

Formateurs

PE

PEGC

PLP

Profs contractuels

Vos contacts au Se-UNSA :

1er degré : Aline GEERAERTS / 06 14 25 31 19 / Jean-Michel ALA VOINE / 06 14 25 30 61 / Benoît FOLB / 06 14 25 29 64 /

2nd degré : Philippe GARET : 06 14 25 30 00 / Responsable Lycées collèges Marne élu CAPA

Patrice BARTHELEMY : 06 14 25 29 58 - Responsable PLP élu CAPA

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre : j'adhère → <http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article6>

Pour se désinscrire de la lettre électronique, envoyez un simple mail en retour.